

Le mans, le 29 Mars 2013,

Cher(e) collègue,

Je certifie par la présente, en tant que Directeur des études de la spécialité Informatique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans (ENSIM), que

M. Christophe SERVAN

a assuré une grande partie des enseignements en Base de Données dans le cadre de la seconde année de cycle d'ingénieur.

Ces heures d'enseignement ont été faites sous la forme : 1H CM, 16H de TD, 24H de TP.

Sa bonne intégration dans l'équipe pédagogique s'est traduit par une bonne implication et son professionnalisme à répondre aux étudiants.

Son dynamisme et sa bonne humeur a permis d'être rapidement appréciées par les étudiants et par les enseignants permanents de l'école.

Dans ce sens, je soutiens très favorablement ses candidatures pour devenir Maître de Conférences. Je suis convaincu de sa parfaite intégration au sein d'une nouvelle équipe et son implication complète dans la vie active de l'établissement. Dans ce cadre, je me tiens à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Florent Carlier
Maitre de Conférences
Directeur des études de la spécialité informatique ENSIM

